Fédération CFTC Santé Sociaux

Syndicat CFTC La Vie à Défendre

Communiqué de presse

Paris, le 26 Juin 2020

Le 30 juin : toujours proposer, toujours négocier…
… savoir s'opposer si besoin !

Alors même que les travaux du « Ségur de la santé » continuent, nous attendons les propositions du Ministre de la Santé sur la revalorisation des traitements et salaires des personnels du secteur de santé, public et privé. Cette enveloppe annoncée de 6 milliards d'euros suffira-t-elle à faire retomber la fièvre ? Pour mémoire, la Fédération hospitalière de France (FHF) avait estimé à 5,5 milliards d'euros le montant nécessaire pour revaloriser les personnels des hôpitaux et rattraper le retard par rapport à la moyenne européenne (évalué entre 15 et 20 % pour les soignants, selon les professions).

La CFTC estime que ce Ségur est le premier pas pour la **reconnaissance de l'implication des professionnels des établissements de Santé, Sociaux, Médico-sociaux publics et privés,** mais demande que ces mesures soient transposées aux salariés de l'aide à domicile. Ces agents et salariés, issus de toutes les filières professionnelles au sein de ces structures sont souvent invisibles aux yeux du grand-public mais surtout des plus hautes instances de l'état. Pourtant, ils ont su démontrer lors de cette crise sans précédent l'utilité sociale de leurs métiers.

En effet,un groupe de travail, mis en place par la **CFTC**, réunissant militants de la Fonction Publique Hospitalière et des secteurs privés du champ confédéral, travaille actuellement sur des propositions **CFTC** qui seront portées au Ministre de la Santé par le Président confédéral.

La CFTC réclame une juste refondation de notre système de santé et la création d'un véritable service public de santé, incluant le médico-social, en coopération renforcée avec le secteur sanitaire et médico-social privé.

Pour ces raisons, **la Fédération CFTC Santé Sociaux,** réunie mercredi 24 juin en Bureau, a décidé de ne pas s'associer à l'appel national à la grève du 30 juin. Elle laisse libre ses sections de participer aux actions locales organisées dans leurs établissements.

La CFTC ne peut être à la fois force de propositions et porter la contestation dans la rue.

Vos contacts

Patrick MERCIER, Président — Tél. : 06.19.99.35.33 — : pmercier@cftc-santesociaux.fr

Frédéric FISCHBACH, Secrétaire Général — Tél. : 06.62.06.63.45 — : ffischbach@cftc-santesociaux.fr